

BOURG-LÈS-VALENCE

**Orientations budgétaires
2023**

Conseil Municipal du 13 décembre 2022

Contexte général :

des crises successives qui impactent l'économie et les finances publiques

2020 : une crise sanitaire mondiale

2021 : effets « post-crise » générant une reprise de la croissance et de l'inflation.

2022 : guerre en Ukraine.

2023 : quelle évolution du conflit en Ukraine ?
quelle évolution de la situation sanitaire ?

Contexte général : des crises successives qui impactent l'économie et les finances publiques

Impacts économie française :

Taux de croissance du PIB (en volume) :

+2,7 % en 2022 contre 6,8 % en 2021 et -7,8 % en 2020
+1,0% en 2023

Inflation (moyenne annuelle) :

5,3% en 2022, contre 1,6 % en 2021 et 0,5 % en 2020
4,2% en 2023

Taux d'intérêt

remontée rapide depuis le début de l'année 2022

Déficit public

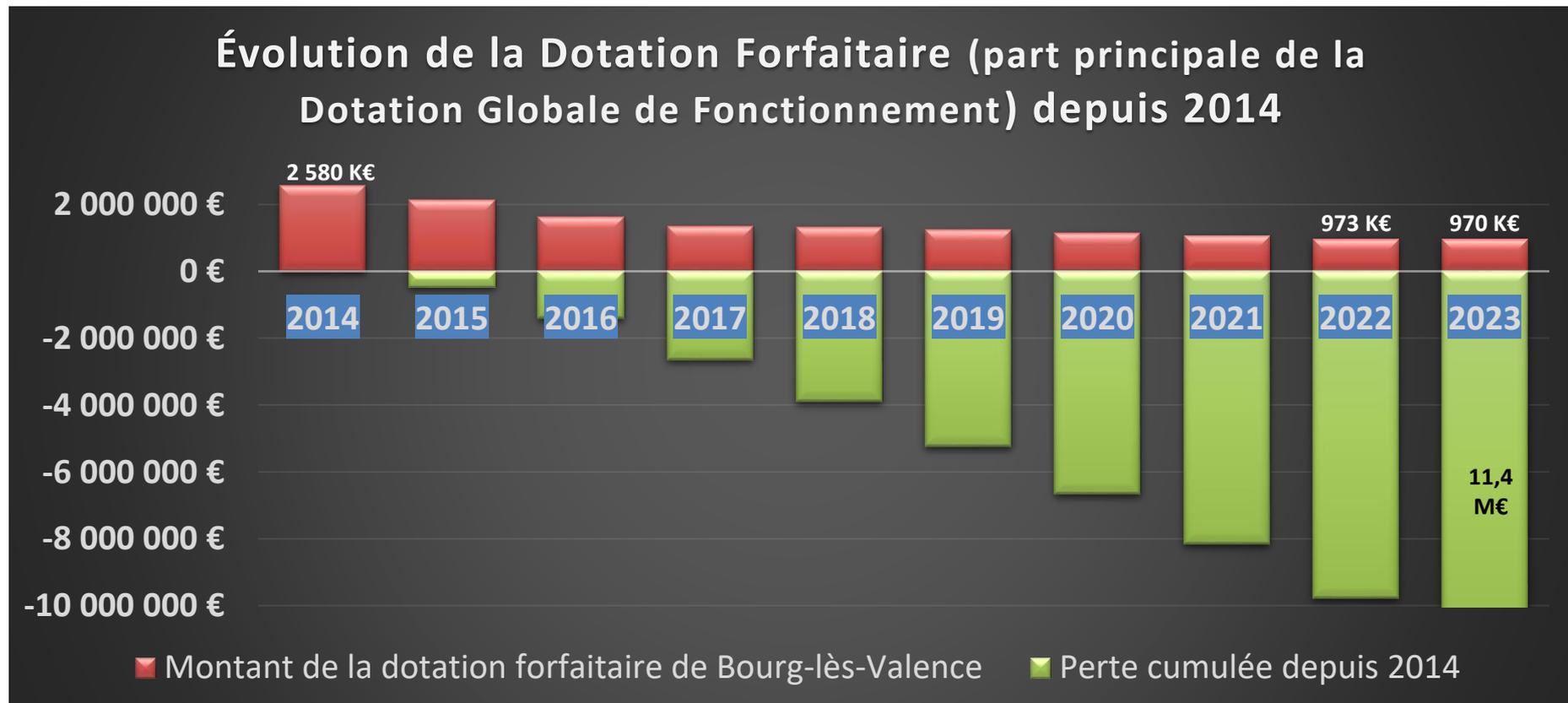
5,0 % du P.I.B. en 2022 après 6,4% en 2021 et 8,9 % en 2020
5,0% du PIB en 2023

Le projet de loi de finances 2023 et ses impacts

Le projet de loi de finances (PLF) 2023 :

- « Dégel » de l'enveloppe de la dotation globale de fonctionnement (DGF)
- Pas « d'écèlement ».

Les baisses antérieures sont « sacrées ».



Le projet de loi de finances 2023 et ses impacts

Poursuite des disparitions des impôts locaux :

suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), perçue par l'Agglomération.

En 2022 : réforme des indicateurs financiers utilisés dans le calcul de certaines dotations.

La poursuite des réformes entraîne **des pertes de recettes et des pertes d'autonomie** des collectivités locales, et **accroît les incertitudes** quant aux évolutions de recettes et de dépenses du secteur public local.

Les finances communales

En milliers d'euros TTC	Rétrospective				Estimation	Proposition
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Produit des contributions directes	8 757	8 768	8 927	8 718	8 940	9 260
Fiscalité indirecte	6 029	6 587	6 406	7 332	7 032	7 022
Dotations	2 246	2 162	2 114	2 428	2 490	2 435
Autres recettes d'exploitation	2 950	2 293	1 455	2 575	1 888	1 888
Total des recettes réelles de fonctionnement	19 982	19 810	18 903	21 053	20 350	20 605
Charges à caractère général	3 789	3 885	3 259	3 927	4 600	4 600
Charges de personnel et frais assimilés	11 206	11 439	11 546	11 998	12 100	12 400
Autres charges de gestion courante	2 294	1 803	1 936	1 783	1 860	1 950
Intérêts de la dette	175	186	191	195	195	245
Autres dépenses de fonctionnement	37	853	379	290	232	230
Total des dépenses réelles de fonctionnement	17 501	18 166	17 311	18 192	18 987	19 425

Les effectifs

Année (au 31/12)	TITULAIRES				CONTRACTUELS (sur poste permanent)			
	Nbre agents Titulaires	Évolution	ETP Titulaires	Évolution	Nbre agents Contractuels	Évolution	ETP Contractuels	Évolution
2017	209	-0,48 %	201,9	-0,10 %	26	-10,34 %	23,30	-10,04 %
2018	203	-2,87 %	196,3	-2,77 %	33	26,92 %	30,09	29,14 %
2019	210	3,45 %	202,2	3,01 %	27	-18,18 %	24,52	-18,51 %
2020	204	-2,86 %	196,14	-2,98 %	30	11,11 %	28,06	14,44 %
2021	204	-	196,50	0,18 %	24	-20,00 %	22,84	-18,60 %
2022	212	3,92 %	202,67	3,14 %	36	50 %	34,24	49,91 %

En 2022 : pérennisation de certains postes pour garantir un service de qualité

En 2023, la Ville poursuit un double objectif : une gestion rigoureuse, tout en préservant les effectifs nécessaires pour réaliser les missions prioritaires et en veillant aux conditions de travail des agents.

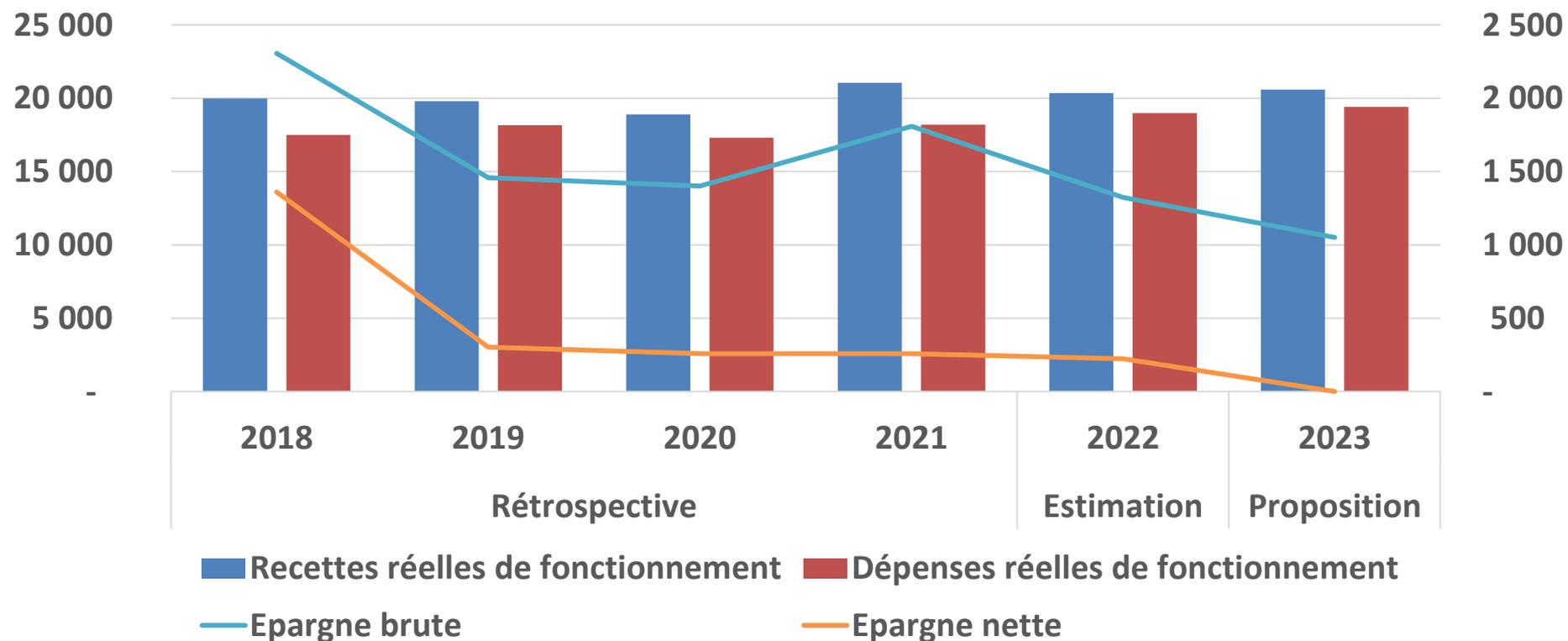
Les dépenses RH

Évolution des dépenses inscrites au chapitre 012

	2017	2018	2019	2020	2021	Estimation 2022	Estimation 2023
Charges de personnel et assimilées (chap.012)	10 908 769 €	11 206 149 €	11 439 010 €	11 545 605 €	11 997 982 €	12 100 000 €	12 400 000 €
soit une évolution de	0,67 %	2,73 %	2,08 %	0,93 %	5,17 %	0,85 %	2,48 %
Chap 012 hors assurance statutaire	10 787 376 €	11 085 020 €	11 298 790 €	11 408 058 €	11 997 982 €	12 100 000 €	12 400 000 €

L'épargne de la Ville

Evolution des épargnes



En milliers d'euros	Rétrospective			Estimation	Proposition
	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes réelles de fonctionnement	19 810	18 903	21 053	20 350	20 605
Dépenses réelles de fonctionnement	18 166	17 311	18 192	18 987	19 425
Épargne brute	1 458	1 401	1 808	1 323	1 050
Épargne nette	592	258	692	223	- 65

Les « filets de sécurité inflation »

- **Le 1^{er} « filet de sécurité inflation »** a été voté sur son principe en août 2022 : dotation exceptionnelle pour les collectivités territoriales (CT) « en difficulté » du fait de la hausse des coûts de l'énergie, de l'alimentation et du point d'indice.

Éligibilité de la Ville à cette mesure : encore incertaine, compte tenu des importants efforts réalisés pour contenir ses dépenses en 2022.

PLF 2023 :

- **un « amortisseur » pour la hausse des prix de l'électricité :**
 - ✓ hausse du Tarif Réglementé de Vente (TRV) limitée à 15%.
 - ✓ pour les tarifs des plus gros consommateurs, l'Etat prendra à sa charge 50% du surcoût au-delà du prix de référence
- **un 2nd filet de sécurité**

A priori, cela ne concernera pas la Ville, la hausse la plus significative des dépenses d'énergie ayant eu lieu en 2022.

L'endettement de la Ville

	2019	2020	2021	<i>Estimation 2022</i>	<i>Prévision 2023</i>
Encours au 31/12	13 772 078 €	12 628 640 €	11 514 157 €	10 534 396 €	9 422 329 €
Capital payé sur la période	1 165 342 €	1 143 438 €	1 114 483 €	1 119 371 €	1 112 066 €
Intérêts payés sur la période	205 191 €	195 505 €	201 735 €	186 910 €	264 171 €
Taux moyen au 31/12	1,63 %	1,64 %	1,65 %	1,73 %	2,69 %

Une dette parfaitement sécurisée :

tous les emprunts sont classés 1 A selon la charte de bonne conduite.

Une stratégie de gestion de dette diversifiée :

65,50% de l'encours à taux fixe.

Les ratios d'endettement

	2019	2020	2021	Estimation 2022	Prévision 2023
Ratio de désendettement (en années)	9,45	9,01	6,37	7,96	8,97
Encours de dette en euros / habitant Moy. Nationale au 31/12/2021 : 999 €/habitant	652 €	614 €	557 €	513 €	461 €
Annuité en euros / habitant Moy. Nationale au 31/12/2021 : 121 €/habitant	65 €	65 €	65 €	64 €	67 €
Encours de dette / Recettes de fonctionnement (en %)	69,69 %	66,81 %	53,55 %	51,38 %	45,99 %

Les engagements pluriannuels de la Ville

AP/CP Agenda D'Accessibilité Programmée (votée)	TOTAL	Réalisations cumulées au 31/12/2021	Crédits inscrits 2022	Crédits prévus 2023	Reste-à-financer (exercices au delà de 2023)
	2 900 000,00 €	1 005 409,00 €	163 939,00 €	787 482,00 €	943 170,00 €
<i>actualisation</i>	2 900 000,00 €	1 005 409,00 €	112 000,00 €	839 421,00 €	943 170,00 €

AP/CP Projet Urbain (votée)	TOTAL	Réalisations cumulées au 31/12/2021	Crédits inscrits 2022	Crédits prévus 2023	Reste-à-financer (exercices au delà de 2023)
	15 300 000,00 €	8 988 173,00 €	6 233 650,00 €	78 177,00 €	0,00 €
<i>actualisation</i>	15 300 000,00 €	8 988 173,00 €	3 500 000,00 €	2 811 827,00 €	0,00 €

AP/CP Groupe scolaire Moulin d'Albon (votée)	TOTAL	Crédits inscrits 2022	Crédits prévus 2023	Reste-à-financer (exercices au delà de 2023)
	2 800 000,00 €	820 000,00 €	1 980 000,00 €	
<i>actualisation</i>	2 800 000,00 €	700 000,00 €	2 100 000,00 €	

Malgré les impacts du projet de loi de finances 2023, la municipalité n'augmentera pas la taxe foncière

La Taxe Foncière représente une recette de 9 000 000 €,

laquelle sera augmentée par l'Etat en 2023 par la revalorisation des bases indexée sur l'inflation (estimée à environ 7%),

soit **une hausse de 330 000 € qui n'est donc pas du fait de la commune.**

seuls les propriétaires de locaux d'habitation sont concernés.

Contexte local et orientations de la Municipalité

L'inflation touche les dépenses de la commune :

- surcoût de 985 000 € sur les dépenses 2022 (énergie)
- surcoût de 70 000 € à ajouter en 2023 pour la restauration scolaire

Le surcoût 2022 : partiellement compensé par les efforts de gestion.

La municipalité poursuivra « quoiqu'il en coûte » **son action aux services des Bourcains et non pas à la charge des Bourcains**, en veillant le plus possible à la qualité de leur cadre de vie.

Pour ne pas contribuer à la perte du pouvoir d'achat de ses habitants, ne pas céder à la facilité du levier fiscal ni « au chantage » de l'Etat,

la Municipalité travaille sur plusieurs leviers :

- optimisation des bâtiments,
- travaux de rénovation qui engendreront des économies par ailleurs,
- travaux d'économies sur les charges générales
- recherche encore accrue sur le mécénat ou les partenariats extérieurs.

Le Maire rappelle « Ma priorité est de protéger le pouvoir d'achat de mes administrés » :
adaptation et étoffement de l'offre d'achats groupés.

Les projets d'investissements 2023, à hauteur de 9 400 000 € TTC

Les travaux
d'aménagement
intérieur du Centre
médical

Les aménagements
urbains du centre Ville
(abords Axe 7, rue Tony
Garnier, rue Eloi
Francon)

La rénovation
énergétique de l'école
du Moulin d'Albon

La poursuite de l'Adap

L'achèvement de la
Passerelle et la
rénovation des quais

Le renouvellement du
matériel, des véhicules,
du mobilier, des outils
de travail des services

Les aménagements et
projets à venir (abords du
Théâtre le Rhône, abords
résidence Ile Adam, etc.)

Le renforcement de la
sécurité, avec la
modernisation des
outils de supervision
des caméras

La mise en place de récupérateur des eaux pluviales et l'adaptation
de nos espaces verts au changement climatique

Plan d'investissement financé sans emprunt :

- grâce aux recettes propres d'investissement (FCTVA et taxe d'aménagement),
- autofinancement accumulé important
- recherche très active de financements extérieurs.